



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vaccinations

Question écrite n° 102151

Texte de la question

Mme Sophie Rohfritsch attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la pénurie du vaccin DTP contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. En effet, ce vaccin est aujourd'hui introuvable en pharmacie car en rupture de stock selon les laboratoires pharmaceutiques. Ces difficultés d'approvisionnement, selon les deux grands laboratoires, seraient liées à une forte demande mondiale et à des problèmes d'ajustement du contrôle de qualité. Ainsi, les parents, afin de respecter leur obligation vaccinale, ne disposent plus que d'un vaccin hexavalent, qui est plus coûteux pour ces derniers, mais aussi pour le système de santé. De plus, ce vaccin contient, en plus des trois valences obligatoires DTP, la coqueluche, l'haemophilus influenza et l'hépatite B. Cette situation ne laisse donc plus le choix aux parents quant aux vaccins qu'ils souhaitent faire à leurs enfants. Dans un rapport datant de mars 2015, le Haut conseil de la santé publique estime que ces difficultés dureraient plusieurs mois. De tels délais sont démesurés pour les parents qui ne souhaitent pas utiliser la formule hexavalente. Aussi, elle lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Rohfritsch](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102151

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2017](#), page 422

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)